

## Intitulé : Etudes Lignes Aériennes

Code formation : **S047**

Durée formation : **29 Heures**

---

### 1 - Objectif de la formation :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Citer les principales étapes administratives et les étapes d'un Projet Ligne Aérienne.
- Identifier les hypothèses relatives au dimensionnement des Lignes Aériennes.
- Réaliser le dimensionnement théorique (sans contrainte) d'une ligne aérienne.
- Choisir les éléments constitutifs d'une Ligne Aérienne en fonction des contraintes mécaniques électriques géométriques et environnementales.
- Identifier les principaux marchés du domaine Lignes Aériennes.
- Décrire les principales situations de travaux Lignes Aériennes.

### 2 - Contenu de la formation :

Procédures administratives et déroulement d'un projet Lignes Aériennes.

- Les constituants des Lignes Aériennes : les conducteurs, les supports, le matériel d'équipement, les fondations.
- Contexte règlementaire et normatif, dimensionnement géométrique, électrique, mécanique.
- Exercices de répartition de supports sur un profil en long.
- Les marchés du domaine Lignes Aériennes.
- Techniques de construction : présentation des principaux travaux Lignes Aériennes (accès, protections, fondations, assemblage, levage,
- Déroulage, installation du matériel d'équipement).

### 3 - Profil stagiaire :

Public concerné :

- Tout salarié débutant dans le domaine des lignes aériennes, en particulier dans les services spécialisés en liaisons aériennes.

### 4 - Compétences :

Cette formation contribue à acquérir les compétences suivantes :

- Connaître les règles de dimensionnement, de construction, de réhabilitation et de sécurisation des liaisons aériennes ;
- Savoir réaliser le dimensionnement et/ou la répartition d'une liaison aérienne à l'optimum technico-économique et environnemental ;
- Savoir élaborer un CCTP études et/ou travaux.

## **5 - Modalité d'évaluation :**

Evaluation individuelle des acquis en fin de stage.

## **6 - Les moyens pédagogiques, techniques et encadrement mis en œuvre seront :**

- Des séances de formation en salle,
- Des études de cas concrets,
- Des exposés théoriques,
- Des dossiers techniques remis aux stagiaires.